Diplôme d'études supérieures spécialisées sur la prévention et la détection de la fraude comptable

Téléphone : #8479
Courriel : dessprev-fraude@uqam.ca
Site Web : esg.uqam.ca/programmes/dess-prevention-et-la-detection-de-la-fraude-comptable/

Code	Titre	Grade	Crédits
2019	Diplôme d'études supérieures spécialisées sur la prévention et la détection de la fraude comptable	Diplôme d'études supérieures spécialisées, DESS	24

Trimestre(s) d'admission	Automne Hiver
Contingent	Programme non contingenté
Régime et durée des études	Offert à temps complet (sur 1 an) en formule hybride (cours à distance et en présentiel) et à temps partiel (sur 2 ans) en mode comodal. Le temps complet est possible uniquement pour les admissions de l'automne.
Campus	Campus de Montréal

OBJECTIFS

Objectifs généraux
Ce programme permet aux étudiants de développer des connaissances spécifiques en lutte contre la criminalité financière et forme des spécialistes aptes à intervenir dans des mandats portant sur la lutte contre la fraude aux états financiers, la corruption, les cyberattaques et détournements des biens et services. Ce programme vise à offrir aux étudiants des outils concrets pour contrer la criminalité financière en plus de les permettre de se préparer aux examens en vue de l'obtention du titre professionnel CFE (*Certified Fraud Examiner*) et au titre CFF (*Certified in Financial Forensics*). Ce programme est en partenariat avec l'Association of *Certified Fraud Examiners* (ACFE). Ce programme permet aux étudiants d'acquérir des connaissances théoriques et pratiques approfondies de lutte contre la criminalité financière, ainsi qu'un esprit critique propice à l'analyse holistique de problématiques concrètes liées à ce phénomène.

Objectifs spécifiques

- 1) Intervenir dans des mandats portant sur la prévention des crimes financiers à partir des concepts et théories propres aux domaines de la comptabilité, du contrôle, de l'audit et d'autres champs connexes;
- 2) Maîtriser la législation anti-corruption et reconnaître les différentes formes de la corruption;
- 3) Appliquer les méthodes et approches permettant de contrôler la corruption et d'atténuer les risques de corruption;
- 4) Identifier et interpréter les dilemmes éthiques auxquels sont confrontés les professionnelles dilemmes;
- 5) Utiliser des outils concrets pour contrer la fraude et encourager l'éthique organisationnelle;
- 6) Détecter et analyser des problématiques reliées à la fraude, ainsi qu'à élaborer des solutions et leur mise en oeuvre;
- 7) Comprendre les enjeux liés à la cybersécurité;
- 8) Reconnaître les cybermenaces et sélectionner, implanter et évaluer des contrôles de sécurité;
- 9) Maîtriser les enjeux légaux d'une enquête et la préservation des preuves.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat obtenu avec une moyenne cumulative de 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent) dans une discipline ou un champ d'études lié à la comptabilité, à la finance ou à la gestion.

Le candidat titulaire d'un baccalauréat obtenu avec une moyenne de 3,2 sur 4,3 dans des études policières, en droit, en criminologie ou un domaine connexe pourra être admis dans le programme dans la mesure où il a suivi un cours d'appoint sur l'introduction à la comptabilité financière SCO1240 Introduction à la comptabilité financière.

Un candidat titulaire d'un baccalauréat dans un autre domaine que ceux énumérés ci-dessus pourra être admis dans le programme dans la mesure où il est également titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion (ou l'équivalent) ou qu'il détient au moins trois ans d'expérience à titre de gestionnaire dont les fonctions sont liées à la finance ou la comptabilité. La nature du travail devra dépasser celle d'un travail purement technique, tel la tenue de livres.

Exceptionnellement, des candidats qui répondent à l'un des trois profils suivants pourraient être admissibles au DESS sur la prévention et la détection de la fraude comptable après étude de leur dossier:

1- des candidats titulaires d'un baccalauréat dans une discipline ou un champ d'études lié à la comptabilité, à la finance ou à la gestion obtenu avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2 (ou l'équivalent), mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3 (ou l'équivalent);

2- des candidats titulaires d'un baccalauréat dans une discipline ou un champ d'études lié à la comptabilité, à la finance ou à la gestion obtenu avec une moyenne inférieure à 2,8 sur 4,3 (ou l'équivalent), mais égale ou supérieure à 2,5 sur 4,3 (ou l'équivalent) et qui ont une formation additionnelle et appropriée d'au moins 15 crédits universitaires (ou l'équivalent) complétés avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent).

3- Des candidats qui ne détiennent pas un baccalauréat peuvent être admis dans le programme à condition qu'ils aient au moins sept (7) ans d'expérience dans le domaine de la comptabilité, la finance ou la gestion. Le nombre de candidats ainsi admis dans le programme ne pourra, en aucune circonstance, dépasser 10% du nombre total des nouveaux admis de la cohorte.

Aussi, les candidats devront posséder une connaissance suffisante des

langues française (à l'oral et à l'écrit) et anglaise (du moins pour la lecture, certains documents de référence étant rédigés en anglais). Advenant que, lors de l'admission ou en cours de scolarité, le niveau de connaissances linguistiques soit jugé insuffisant par la direction du programme, le candidat sera soumis à un test linguistique formel de l'École de langues de l'UQAM. La direction du programme peut soit recommander un refus d'admission, soit imposer des cours d'appoint et éventuellement assujettir l'étudiant à des restrictions dans la poursuite des études pouvant aller jusqu'à l'exclusion du programme.

Dans tous les cas, le candidat dont la préparation n'est pas jugée suffisante pourra se voir imposer un ou plusieurs cours d'appoint ou une propédeutique.

Capacité d'accueil
Le programme n'est pas contingenté. Pour une cohorte donnée, les activités du programme ne débutent que si le nombre de vingt (20) inscriptions est atteint.

Trimestre d'admission (information complémentaire)
Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Méthode et critères de sélection
L'évaluation des candidatures est réalisée par le sous-comité d'admission et d'évaluation (SCAE) du programme sur la base du dossier académique, de deux lettres de recommandation, du curriculum vitae détaillé et du texte de motivation du candidat expliquant ses aptitudes et motivations à entreprendre ce programme. Le candidat titulaire d'un baccalauréat dans un autre domaine que la gestion et d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion (ou l'équivalent) doit fournir les attestations d'emploi démontrant qu'il détient au moins trois ans d'expérience à titre de gestionnaire dont les fonctions sont liées à la finance ou la comptabilité.

Régime et durée des études
Offert à temps complet (sur 1 an) en formule hybride (cours à distance et en présentiel) et à temps partiel (sur 2 ans) en mode comodal. Le temps complet est possible uniquement pour les admissions de l'automne.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Les sept cours suivants (21 crédits) :
JUR7274 Aspects juridiques de l'enquête en criminalité financière
SCO8275 Comptabilité et éthique
SCO8280 Examen de la fraude
SCO8286 Enjeux de la cybersécurité pour juricomptables
SCO8290 Enquête et investigation
SCO8295 Juricomptabilité
SCO8305 Lutte contre la corruption
L'activité de fin d'études suivante (3 crédits) :
SCO8310 Projet de fin d'études spécialisé

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

DESCRIPTION DES COURS

JUR7274 Aspects juridiques de l'enquête en criminalité financière
Objectifs
Ce cours a pour objectif de familiariser les étudiants avec les principaux enjeux légaux liés au processus d'enquête afin de les rendre aptes à comprendre les notions juridiques d'une enquête en criminalité financière. Au terme du cours, les étudiants seront aptes à : analyser les différents aspects légaux en matière de criminalité financière et sécurité corporative et les différentes étapes de la procédure;identifier les principales règles de droit en matière d'enquête en criminalité financière;distinguer les principales caractéristiques légales entre l'enquête administrative et l'enquête criminelle ou pénale;identifier les principaux outils légaux en matière d'enquête criminelle ou pénale, notamment les interrogatoires, les mandats de perquisition et les ordonnances de communication de renseignements;identifier les étapes de la procédure de gestion de la preuve pendant l'enquête (collecte et préservation de la preuve);reconnaître les obligations de communication de la preuve durant le processus judiciaire;interpréter et appliquer les notions juridiques dans le contexte des cybercrimes;établir la responsabilité d'un enquêteur et d'un juricomptable face aux enjeux légaux d'une enquête.

Sommaire du contenu
Ce cours couvre des sujets importants concernant la maîtrise des notions juridiques en matière de criminalité financière et l'analyse de textes en matière de droit pénal des chartes québécoise et canadienne des droits et libertés. Les thèmes abordés incluent: les enjeux légaux dans le processus d'enquêtes, notions juridiques, collecte de la preuve, gestion de la preuve, maintien de la chaîne de possession, communication et présentation de la preuve, respect du droit à la vie privée.

Modalité d'enseignement
Ce cours peut être offert en mode présentiel, en mode hybride ou à distance.

SCO8275 Comptabilité et éthique
Analyse des concepts et théories éthiques et de leur application dans les domaines de la comptabilité, du contrôle et de l'audit. Étude des dilemmes éthiques confrontant les professionnels comptables dans leur pratique et du processus de prise de décision relatif à ces problématiques.

SCO8280 Examen de la fraude
Objectifs
L'objectif de ce cours est de préparer les étudiants aux techniques de détection de la fraude et de se familiariser avec les différents schémas de fraude comptable et financière. Ce cours vise la préparation des étudiants au titre professionnel CFE (*Certified fraud examiner*).

Sommaire du contenu
Les schémas de fraude comptable et financière. Les typologies de la fraude. Les causes de la fraude. Les moyens de fraude. Les techniques de détection. Enquête et collecte de la preuve. Ce cours prépare les étudiants à l'examen de CFE (*Certified fraud examiner*).

Modalité d'enseignement
Il s'agit d'un cours magistral comprenant des études de cas et des exercices.

SCO8286 Enjeux de la cybersécurité pour juricomptables
Objectifs
Les comptables et les juricomptables doivent être au fait des précautions à prendre en terme de cybersécurité, un enjeu actuel important. Ce cours a pour objectif de familiariser l'étudiant avec les principaux défis et risques liés à la cybersécurité afin de pouvoir planifier une stratégie organisationnelle concernant les mesures à prendre. Plus spécifiquement, les objectifs du cours sont : d'analyser le contexte de la mise en place de la stratégie de cybersécurité (gouvernement, organisation, contexte des multinationales, etc.);de se familiariser avec le rôle et les responsabilités d'un juricomptable et d'un enquêteur en matière de cybersécurité ;de connaître les méthodes et approches de base de protection des données informatiques;de comprendre la gestion de la cybersécurité (sélection, implantation et évaluation des contrôles de sécurité);de reconnaître les cyber-menaces.

Sommaire du contenu
Ce cours couvre des sujets d'actualité en matière de cybersécurité. Les thèmes abordés incluent: le rôle et responsabilités d'un juricomptable et d'un enquêteur en matière de cybersécurité, les approches de

protection des données, la gestion de la cybersécurité, les types de cyber-menaces, la stratégie organisationnelle en matière de cybersécurité.

Modalité d'enseignement
Cours magistral avec études de cas et exercices.

SCO8290 Enquête et investigation
Objectifs
Ce cours a pour objectif de préparer les étudiants aux méthodes de recherche d'informations et de collecte de données, et à maîtriser les techniques d'investigation. Au terme de ce cours l'étudiant sera habilité à : analyser les circonstances qui nécessitent une enquête interne;identifier qui doit faire partie de l'équipe de l'enquête;définir la preuve et les moyens de préserver la preuve;maîtriser les méthodes d'organisation des documents;différencier les méthodes et techniques d'enquête;maîtriser la conduite des entrevues et des interrogatoires;savoir utiliser des technologies de l'information durant l'investigation;savoir rédiger et préparer le rapport d'enquête;prévoir et préparer son témoignage.

Sommaire du contenu
Les méthodes d'organisation des documents; les différentes méthodes et techniques d'enquête; l'équipe de l'enquête; la conduite des entrevues; les circonstances qui déclenchent une enquête; définition de preuve; la préparation d'un témoignage; rapport d'enquête.

Modalité d'enseignement
Cours magistral avec études de cas et exercices.

SCO8295 Juricomptabilité
Objectifs
L'objectif de ce cours est de permettre aux étudiants de développer de bonnes pratiques en juricomptabilitié et de maîtriser les étapes et les moyens lors d'une investigation financière. Il permet également aux étudiants, de maîtriser et appliquer les normes et règles telles que les normes d'exercice des missions de juricomptabilité établies par CPA Canada, à la collecte de données et à la planification dans le cadre d'une enquête. Plus particulièrement, ce cours permet aux étudiants de se familiariser avec les notions de droit en cas d'une enquête. Au terme de ce cours l'étudiant sera habilité à : différencier entre la profession d'un comptable et d'un juricomptable;apprécier les responsabilités d'un juricomptable;agir à titre de témoin expert;maîtriser les normes d'exercice des missions de juricomptabilité;définir et planifier une mission;faire des enquêtes, notamment concernant la cybercriminalité;effectuer des analyses portant sur des éléments de preuve;maîtriser la documentation des dossiers.

Sommaire du contenu
Le rôle et les responsabilités d'un juricomptable; les normes d'exercice des missions; planification d'une mission; la documentation des dossiers, le processus d'investigation financière; les éléments de preuve.

Modalité d'enseignement
Cours magistral, études de cas, exercices

SCO8305 Lutte contre la corruption
Objectifs
Ce cours a pour objectif de familiariser l'étudiant avec les principaux risques et défis liés à la corruption afin de le rendre apte à planifier une stratégie organisationnelle relative aux mesures à prendre. L'objectif est donc de comprendre la corruption et d'identifier ses différentes formes et ses causes. Au terme du cours, les étudiants seront aptes à : analyser le contexte de la mise en place de la stratégie de lutte contre la corruption (gouvernement, organisation, contexte des multinationales, etc.) ;se familiariser avec le rôle et les responsabilités d'un juricomptable, d'un comptable et d'un enquêteur en matière de lutte contre la corruption;comprendre la corruption et reconnaître ses différentes formes;connaître les méthodes et approches permettant de contrôler la corruption et atténuer les risques de corruption;maitriser la législation anti-corruption;adopter une approche globale et multidisciplinaire pour contrer la corruption.

Sommaire du contenu
Ce cours couvre des sujets d'actualité en matière de corruption. Les thèmes abordésincluent: le rôle et responsabilités d'un juricomptable, d'un comptable et d'un enquêteur en matière de lutte contre la corruption, les approches de lutte contre la corruption et la stratégie organisationnelle en matière de lutte contre la corruption.

Modalité d'enseignement
Ce cours peut être offert en mode présentiel, en mode hybride ou à distance.

SCO8310 Projet de fin d'études spécialisé
Objectifs
Ce cours a pour objectif de mettre en pratique les fondements et les concepts acquis durant la scolarité. Il permet à l'étudiant de développer des compétences professionnelles dans son champ de spécialisation. L'étudiante, l'étudiant est amené à approfondir un thème en particulier. Au terme du cours, l'étudiant sera apte à mettre en application des concepts et des fondements acquis dans sa scolarité. Il sera en notamment en mesure : d'approfondir un thème particulier à travers la recension des écrits (comparaison des pratiques, des réglementations, etc.) ou d'un travail de sur le terrain (p. ex. : entrevues) portant sur une problématique étudiée dans le programme (type de cyber attaque, méthode de blanchiment d'argent, une industrie en particulier, etc.) oude mettre en place ou d'évaluer un ou des mécanismes de lutte contre la criminalité financière dans une organisation etde proposer des actions concrètes en matière de lutte contre la criminalité financière et de la sécurité corporative.

Sommaire du contenu
Ce cours offre une opportunité à l'étudiant de faire le lien entre la théorie et la pratique à travers une application et/ou l'approfondissement d'un thème particulier. Les grands thèmes pouvant être couverts dans le cadre du projet de fin d'études sont les suivants : types de cyberattaque;méthodes de blanchiment d'argent;différents schémas de fraudes corporatives;éthique et prévention des crimes financiers;méthodes d'enquête et d'investigation;méthodes de quantification des dommages; rôle et responsabilités d'un examinateur de fraude, enquêteur et de juricomptable;moyens de prévention et de détection des crimes financiers;processus de lancement d'alerte.

Modalité d'enseignement
L'étudiant devra préparer un rapport de fin d'études à la fin de ce projet.

Conditions d'accès
Avoir complété sa scolarité de 21 crédits

CHEMINEMENT À TEMPS PARTIEL – ADMISSION À L'AUTOMNE

1 Automne (6 crédits)	SCO8290 JUR7274
2 Hiver (6 crédits)	SCO8280 SCO8295
3 Été (3 crédits)	SCO8286
4 Automne (6 crédits)	SCO8305 SCO8275
5 Hiver (3 crédits)	SCO8310

CHEMINEMENT À TEMPS PARTIEL – ADMISSION À L'HIVER

1 Hiver (6 crédits)	SCO8280 SCO8295
2 Été (3 crédits)	SCO8286
3 Automne (6 crédits)	SCO8275 JUR7274
4 Hiver (0 crédits)	SANS ACTIVITÉ
5 Été (3 crédits)	SCO8305
6 Automne (6 crédits)	SCO8290 SCO8310

La durée des études maximale permise pour le cheminement à temps partiel est de dix trimestres pour un programme de DESS (art. 6.2.3 du Règlement no. 8 des études de cycles supérieurs).

CHEMINEMENT À TEMPS COMPLET – ADMISSION À L'AUTOMNE UNIQUEMENT

1 AUTOMNE (9 CRÉDITS)	SCO8275 JUR7274 SCO8290
2 HIVER (9 CRÉDITS)	SCO8280 SCO8295 SCO8286
3 ÉTÉ (6 CRÉDITS)	SCO8305 SCO8310

N.B. : Le masculin désigne à la fois les hommes et les femmes sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.
Cet imprimé est publié par le Registrariat. Basé sur les renseignements disponibles le 04/09/25, son contenu est sujet à changement sans préavis.
Version Automne 2022